

Alexia Autenne, administratrice générale de l'UCLouvain

EN BREF :

- **Alexia Autenne**, professeure de droit économique à l'UCLouvain, débute ce 1^{er} octobre 2020 son mandat d'**administratrice générale de l'UCLouvain**
- Ses **défis** ? Veiller à la sécurité financière de l'université ; fluidifier la gouvernance de l'institution dont l'objectif est d'enseigner et de faire de la recherche ; poursuivre le développement urbain exemplaire de l'UCLouvain, singulièrement en matière environnementale

CONTACT(S) PRESSE :

Alexia Autenne, administratrice générale de l'UCLouvain : **0478 49 24 89**

L'UCLouvain est une université en perpétuelle évolution. Sa vitalité est le fruit du travail quotidien de plusieurs milliers de femmes et d'hommes qui, chacune et chacun dans leur singularité, poursuivent des projets animés par des valeurs fortes.

En tant qu'administratrice générale et en soutien de la politique menée par le conseil rectoral et le conseil d'administration, j'aurai à cœur de relever trois défis.

Premièrement, j'entends sécuriser financièrement notre institution pour lui permettre de poursuivre et d'intensifier ses missions essentielles à savoir la recherche et l'enseignement. A l'heure de la montée des extrémismes et autres dangers, nous devons plus que jamais protéger et chérir notre liberté intellectuelle et travailler activement à l'émancipation sociale des dizaines de milliers de jeunes personnes qui nous font confiance.

Ma deuxième priorité, est la gouvernance. Tout membre du personnel louvaniste doit être soutenu, respecté et valorisé. Nous disposons d'un potentiel humain colossal. Nous devons aller vers davantage de fluidité dans la prise de décision et - dans le strict respect d'une subsidiarité efficace - nous devons tout mettre en œuvre afin de bénéficier de l'intelligence et de l'expertise de divers organes et instances de notre université.

Ma troisième préoccupation est de poursuivre un développement urbain exemplaire en matière environnementale, de sorte à inspirer les autres acteurs du territoire. Une gestion judicieuse de notre patrimoine foncier doit être menée afin de financer la rénovation, l'amélioration et l'extension de nos bâtiments académiques.

De manière générale, l'ampleur de la crise sanitaire confronte notre communauté à un contexte incertain. Nous devons être prêts à faire face avec agilité et efficacité à toute crise future. Nous devons mettre tout en œuvre pour assurer les missions qui sont les nôtres tant durant les périodes de cours que d'examens. Parmi celles-ci, je songe particulièrement aux politiques d'aide et de soutien aux étudiants en difficulté et au personnel. Il en est de même des cliniques : l'actualité récente et moins récente montre la nécessité d'assurer un meilleur investissement public dans les hôpitaux universitaires, lesquels jouent par ailleurs un rôle majeur dans l'innovation et la recherche médicale.

A l'instar de mon prédécesseur, Dominique Opfergelt et avec l'aide de vous tous, j'entends poursuivre le développement harmonieux de toutes nos composantes, honorer les standards d'excellence qui nous distinguent, renforcer l'ouverture de l'université sur le monde extérieur et accroître encore la notoriété internationale de notre éternellement jeune Alma Mater.